



Vionnaz, la tête dans le guidon

Subvention Vélo

Sur proposition de la Commission Sentiers pédestres et mobilité de loisirs, le Conseil communal a validé au début du mois de mai 2020 la mise en place d'un subventionnement pour l'achat d'un vélo pour les personnes domiciliées dans notre commune.

Cette aide financière directe à hauteur de 20 % du prix d'achat payé plafonnée à 400 francs a clairement pour but de soutenir la mobilité douce à l'intérieur de notre commune et s'applique non seulement aux vélos à assistance électrique mais également aux vélos musculaires standards. Les enfants ne sont pas oubliés puisque le subventionnement s'adresse aussi à eux.

L'achat d'un cyclomoteur, d'un scooter ou d'une trottinette normale ou électrique n'est par contre pas subventionné.

Vous trouverez les conditions d'octroi précises, les documents à fournir ainsi que la procédure à suivre pour profiter de ce soutien communal sur le site internet www.vionnaz.ch ou auprès de l'administration communale (024 481 42 52).

Projet pilote Vélobus

Dans le cadre de l'encouragement à la mobilité douce et de loisirs sur notre territoire, la Commune de Vionnaz a posé sa candidature pour participer au projet pilote Vélobus mis en place par le Département de l'économie et de la formation, l'Association transports et environnement et Pro Vélo Valais.

Notre candidature a été retenue et le projet peut donc démarrer, avec comme objectif une mise en service pour la rentrée scolaire d'août 2020. Vélobus est basé sur les expériences du Pédibus et reprend le même concept, mais à vélo. Il s'agit de mettre en place un, voire deux parcours traversant le village de Vionnaz et permettant de conduire les enfants sur le chemin de l'école de manière sécurisée et accompagnée d'un adulte.

Les buts sont multiples : diminuer le nombre de voitures aux abords de l'école et dans les rues de notre village, remettre les enfants en selle et ainsi promouvoir le sport, exercer une activité extérieure avant ou après l'école, favoriser les interactions entre les enfants...

Comptant parmi les quelques élus choisis pour participer au projet pilote, Vionnaz profitera de l'encadrement et de l'aide des associations susmentionnées pour la mise en place du Vélobus, avec notamment la validation des parcours, la formation des accompagnants à vélo, la signalisation, le contrôle des vélos des enfants.

C'est une belle opportunité à saisir pour nos enfants et **nous recherchons volontiers des accompagnants** à vélo pour assurer l'un ou l'autre trajet ponctuellement dans la semaine.

Renseignements et/ou inscriptions par courriel : andre.vannay@vionnaz.ch